

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. IX. No 2.

Montréal, Février 1903.

50 cts par an.

LA PURETÉ

Je passais l'autre jour au bord d'une eau dormante,
Qui croupissait verdâtre en un marais fangeux ;
Et j'y vis tremblottant sur sa tige charmante,
Un lotus dont l'éclat éblouissait les yeux.

Sa corolle de lys, ouverte, étincelante,
Sans souillures, flottait sur cet étang boueux ;
Et, conservant toujours leur blancheur éclatante,
Ses pétales d'argent se dressaient vers les cieux !

Il doit en être ainsi sur la terre de la femme.
Rien ne doit altérer la blancheur de son âme...
Et, surnageant toujours parmi les flots humains,

Elle doit rester pure, au milieu de la fange,
Garder libre son cœur, libres ses ailes d'ange,
Et n'effleurer jamais l'ornière des chemins !

1882.

Hon. A. B. ROUTHIER.

LA MER

Loin des grands rochers noirs que baise la marée,
La mer calme, la mer au murmure endormeur,
Au large, tout là-bas, lente s'est retirée,
Et son sanglot d'amour dans l'air du soir se meurt.

La mer fauve, la mer vierge, la mer sauvage,
Au profond de son lit de nacre inviolé
Redescend, pour dormir, loin, bien loin du rivage,
Sous le seul regard pur du doux ciel étoilé.

La mer aime le ciel : c'est pour mieux lui redire,
À l'écart, en secret, son immense tourment,
Que la fauve amoureuse, au large se retire,
Dans son lit de corail, d'ambre et de diamant.

Et la brise n'apporte à la terre jalouse,
Qu'un souffle chuchoteur, vague, délicieux :
L'âme des océans frémit comme une épouse
Sous le chaste baiser des impassibles cieux.

1897.

NÉRÉE BEAUCHEMIN.

Encore un Succès

Si nous fallait démontrer combien l'ALLIANCE NATIONALE reste la société populaire par excellence, combien elle se maintient avec fermeté au premier rang parmi les sociétés de secours mutuels nationales, nous n'aurions besoin que de faire voir le tableau du développement graduel de son effectif. L'argument serait sans réplique, car depuis sa fondation l'Alliance Nationale a suivi une marche ascendante incomparable, et elles sont rares les sociétés canadiennes françaises qui, en dix années d'existence, ont recruté autant de sociétaires.

Ce qui nous paraît toujours plus remarquable c'est la faveur avec laquelle nos compatriotes accueillent ses concours d'automne.

Que le recrutement soit formidable au printemps et au commencement de l'été, alors que l'activité renaît partout et que l'argent abonde, rien d'étonnant. L'ouvrier, mieux payé, sent le besoin de se faire une petite réserve pendant les jours d'abondance, et il se laisse facilement enrôler dans la mutualité, mais que le recrutement soit considérable à l'approche de l'hiver, cela n'est pas dans l'ordre ordinaire des choses et il faut en conclure que l'Alliance Nationale est de plus en plus appréciée.

Nous en avons un exemple frappant dans le concours de trois mois seulement qui s'est terminé le 30 de décembre dernier.

Fait peu ordinaire, 1,000 candidats se sont présentés pour demander leur admission dans nos rangs !

Ce résultat considérable, eu égard à l'époque de l'année, nous a paru valoir la peine de le signaler spécialement, et dès maintenant, puisque le rapport officiel et la liste des vainqueurs ne pourront paraître qu'au mois de mai, attendu que les récompenses ne sont dues qu'à la condition que les nouveaux adhérents soient encore en règle au premier avril prochain.

Avons-nous besoin de dire que le Bureau Exécutif est enchanté de ce résultat et que notre nouveau Président Général est tout-à-fait heureux de voir que le premier concours ouvert sous son terme d'office ait été aussi fructueux.

Notre plus haut dignitaire a eu la preuve que son appel avait été entendu et que les membres de l'Alliance Nationale étaient fidèles à la voix de leurs chefs.

Ce succès consolant nous donne de grandes espérances pour l'avenir et nous avons la conviction qu'au prochain concours, notre

société enregistrera encore une de ces éclatantes victoires dont elle est devenue coutumière.

Bravo, sociétaires ! en faisant votre société grande et prospère vous travaillez pour une noble cause, tout en contribuant à augmenter le patrimoine de notre race.

Origines des Hommes Célèbres

J'ai fait quelques recherches sur l'origine de certains hommes célèbres.

Vous verrez que dans le siècle où nous vivons, tout comme autrefois, il est possible de parvenir à tout :

Homère, était fils de mendiant.

Esope, un esclave.

Virgile, fils de boulanger.

Cervantes, un soldat.

Colomb, un tisserand.

Shakespeare, un garçon de chatelet.

Cook, un petit mousse.

Cardinal Woolsey, fils de boucher.

Cromwell, fils de brasseur.

Milton, un instituteur.

Watt, inventeur de machines à vapeur, un ouvrier.

Burns, poète écossais, un cultivateur.

Von Brunen, un instituteur.

Rollin, l'historien, fils d'ouvrier.

Herschell, astronome, fils de musicien.

Hunter, anatomiste, fils de charpentier.

Adam Clark, un enfant trouvé.

Cunan, le patriote irlandais, un fils de barbier.

Blackstone, le grand criminaliste, fils d'un manufacturier de coton.

Stephenson, inventeur de locomotives, un journalier.

Franklin, un imprimeur.

Lincoln, un fendeur de pieux.

Andrew Johnson, un tailleur.

Disraeli, un enfant du peuple.

Bonaparte, un parvenu.

Copernic, fils de boulanger.

Kepler, fils de cabaretier.

Dalembert, trouvé sur les degrés de l'église St-Jean.

Newton, fils d'un petit propriétaire.

Laplace, fils de paysan.

Calvin, fils de tonnelier.

Luther, fils d'ouvrier, instruit par charité !

Les Deux Amis

On ferait un bon livre de ce que tu ne sais pas, dit un railleur à son ami.—“ On en ferait “ un bien mauvais de ce que tu sais, ” reparait l'ami.

Le Mariage et la Mortalité

Depuis une cinquantaine d'années, on a discuté, au point de vue de l'assurance sur la vie, les questions relatives à l'influence du mariage sur la mortalité. Pendant des siècles, ces questions, d'ailleurs, ont été examinées au point de vue de la médecine, de la sociologie et de la psychologie. La première parole de Dieu à l'homme que nous ait conservée la tradition, résume en quelques mots tout le sujet : " *Il n'est pas bon que l'homme soit seul.*" Tout ce qui se dit ou s'écrit sur le mariage et la mortalité ne sert qu'à illustrer ou à démontrer cette vérité.

D'excellents articles sur ce sujet ont été publiés récemment dans *Le Spectateur*, par M. Frédéric L. Hoffman. Nous nous permettrons de résumer comme suit les idées et les données de l'auteur.

M. Hoffman s'appuie sur l'autorité de Dr Stark, qui, en 1867, disait : " Le célibat, si l'on en croit les statistiques, est beaucoup plus désastreux au sexe masculin que le travail le plus fatigant, ou la résidence dans les localités les plus insalubres." Ce principe est basé sur le fait que les robustes et les sobres qui ont un taux favorable de mortalité sont mariés, tandis que les débiles et les chétifs dont le taux de mortalité est élevé ne le sont point. M. Hoffman prétend qu'il ne manquerait pas d'arguments à ceux qui entreprendraient de défendre ou de combattre ce principe, mais pour les compagnies d'assurance cependant il s'agit d'examiner les effets et non les causes.

Le tableau suivant dressé par M. Hoffman montre la mortalité comparative des célibataires et des gens mariés de l'un et de l'autre sexe par 1000 et pour trois différentes périodes d'âge. Une colonne a été ajoutée indiquant la mortalité relative des gens mariés. Il sera facile, ainsi, de calculer également le taux de mortalité par 1000 célibataires :

Mortalité comparative des célibataires et des gens mariés d'après le recensement des Etats-Unis en 1900.
Taux par 1,000.

HOMMES.				FEMMES.			
Age.	Célib.	Mar.	Mort. rel.	Célib.	Mar.	Mort. rel.	
15-44	9.4	8.1	862	6.5	9.1	1,468	
45-64	33.3	20.4	613	21.8	17.4	179	
65	107.8	75.0	696	88.7	65.5	738	

Ce tableau démontre que la mortalité chez les hommes mariés a été considérablement

moindre que chez les célibataires à toutes les périodes d'âge, avec une différence plus prononcée de 45 à 64 ans où la mortalité chez les hommes mariés n'est que de 613 pour 1000 chez les célibataires. Chez l'autre sexe, les statistiques révèlent un résultat différent pour les femmes mariées jusqu'à 45 ans. Après cet âge, le taux de mortalité devient beaucoup plus favorable à celles-ci qu'aux célibataires.

Dans le tableau suivant, M. Hoffman examine la question par rapport au veuvage et au célibat :

Mortalité comparative des célibataires et des veufs. Taux par 1,000.

HOMMES.				FEMMES.			
Age.	Célib.	Veufs.	Mort. rel. des veufs.	Célib.	Veufs.	Mort. rel. des veufs.	
15 44	9 4	19 6	2,085	6 2	12 2	1,968	
45 64	33 3	37 6	1,129	21 8	24 8	1,138	
65	107 8	11 4	1,080	88 7	88 7	1,000	

Ce tableau démontre qu'à tous les âges et pour les deux sexes le taux de mortalité est moins élevé chez les célibataires ; ainsi, entre 15 et 44 ans pour les hommes, on compte pour 1,000 décès chez les célibataires, 2,085 chez les veufs. Pour les femmes, le résultat est presque identique, cependant la mortalité chez les veuves est beaucoup moindre que chez les veufs. Ainsi, entre 45 et 64 ans, les premières n'ont qu'un pourcentage de 24.8 par 1,000 tandis que les derniers en ont un de 37.6. A l'âge de 65 ans et plus, la mortalité est presque la même chez les deux sexes. Le tableau suivant indique la mortalité comparative chez les veufs et les gens mariés :

Mortalité comparative chez les gens mariés et chez les veufs. Taux par 1,000.

HOMMES				FEMMES.			
Age.	Mar.	Veufs.	Mort. rel. des veufs.	Mar.	Veufs.	Mort. rel. des veufs.	
15-44	8 1	19 6	2,418	9 1	12 2	1,341	
45-64	20 4	37 6	1,843	17 4	24 8	1,425	
65	75 0	116 4	1,552	65 5	88 7	1,354	

Ce tableau indique qu'à tout âge, la mortalité des veufs et celle des veuves excède matériellement celle des gens mariés. La différence est cependant moins prononcée du côté des femmes. Entre 15 et 44 ans, la mortalité relative chez les veufs se chiffre comme suit : 2,418 décès pour 1,000 chez les hommes mariés, tandis que pour les femmes la proportion est de 1,341 pour 1,000.

Dans les tableaux précédents, les comparaisons qui sont faites portent sur les divers

états de vie par rapport à chaque sexe, mais il serait important de rechercher si l'état conjugal affecte un sexe plus favorablement que l'autre ou de façon différente. Bien qu'il ait été facile de se former soi-même une opinion à ce sujet en se basant sur les données précédentes, l'auteur donne encore les chiffres suivants pour augmenter la valeur pratique de la discussion :

Mortalité comparative des hommes et des femmes. Taux par 1,000.

Age.	CÉLIBATAIRES.			GENS MARIÉS.		
	Hommes.	Femmes.	Mort. rel. chez les femmes.	Hommes.	Femmes.	Mort. rel. chez les femmes.
15-44	9.14	6.2	660	8.1	9.1	1,123
45-64	33.3	21.8	655	20.4	17.4	853
65	107.8	88.7	823	75.0	65.5	873

En comparant la mortalité des célibataires hommes et femmes, on voit qu'à tout âge les femmes sont plus favorisées que les hommes.

M. Hoffman termine la première partie de son travail comme suit :

“ Ces tableaux, bien qu'ils soient limités à des faits essentiels et qu'ils embrassent une période de vie plus longue que celle admise par les compagnies d'assurance, démontrent en définitive que le taux de mortalité est plus élevé chez les célibataires des deux sexes que chez les gens mariés, et cela à toutes les périodes de la vie. En second lieu, que la mortalité est moindre à tout âge chez les célibataires des deux sexes que chez les veufs ou les veuves de moins de 65 ans, tandis que passé cet âge, la différence est trop légère pour être précisée. Troisièmement, que le taux de mortalité des gens mariés est plus favorable pour les deux sexes et à toutes les périodes de la vie que celui des veufs et des veuves. Quatrièmement, que la mortalité est plus considérable chez les célibataires hommes que chez les célibataires femmes, et ce, à tous les âges. Cinquièmement, que la mortalité est plus considérable chez les hommes que chez les femmes mariés, excepté entre 15 et 44 ans où la différence actuelle est de 1 par 1,000. Sixièmement, enfin, que la mortalité est plus grande chez les veufs que chez les veuves à toutes les périodes de la vie.

D'un Médecin

Un médecin, trouvant mauvais qu'on parlât mal des médecins, dit : Il n'y a personne qui puisse se plaindre de moi—“ Non, lui répondit-on, car vous tuez tous ceux dont “ vous avez soin. ”

Petites Notions Courantes

Le froid n'est pas un fluide particulier, ce ce n'est que la diminution de la chaleur. La sensation du froid est produite sur la main par le passage de la chaleur de la main au corps moins chaud qu'elle touche ; un morceau de fer semble plus froid qu'un morceau de bois, parce que le fer prend la chaleur plus vite que le bois. La sensation du chaud est causée par le passage de la chaleur à la main. Si l'on tient pendant quelque temps une main dans de l'eau chaude, l'autre dans de l'eau froide et qu'on les plonge ensemble tout-à-coup dans de l'eau tiède, on éprouvera les deux sensations de froid et de chaud à la fois.

* * *

La couleur et la surface des corps influent sur le mouvement de la chaleur. Le blanc absorbe et renvoie moins vite la chaleur que le noir, un corps poli beaucoup moins qu'un corps mat. Par conséquent, si la neige empêche la terre de se réchauffer aux rayons du soleil, elle l'empêche bien mieux encore de se geler à une aussi grande profondeur qu'elle le ferait sans cela. Une maison blanche est plus fraîche en été, plus chaude en hiver qu'une maison de couleur foncée. Un liquide refroidit moins vite dans un vaisseau de métal poli que dans celui qui ne l'est pas. Une feuille de ferblanc poli garantira mieux une cloison de la chaleur d'un poêle qu'une feuille de tôle.

* * *

Les eaux de source sont ordinairement dures et ne peuvent être employées au lavage, parce qu'elles font cailler le savon. Quelle en est la cause ? Ces eaux contiennent du carbonate ou du sulfate de chaux ; l'acide se combine avec la soude ou la potasse du savon et en sépare la graisse qui refuse alors de se mêler à l'eau.

L'eau de pluie est douce et reçoit facilement le savon, parce qu'elle ne contient pas de sels en dissolution ; ce sont ces sels qui, dans l'eau de rivière, forment, au fond des ustensiles employés à la bouillir, ce dépôt pierreux qui provient de leur décomposition.

N. AUBIN.

Un Pretreur

M. de... avait prêté de l'argent à un de ses amis, qui depuis ce temps-là affectait de l'éviter. L'ayant un jour rencontré, il l'aborda et lui dit : Ou rendez-moi mon argent, ou rendez-moi mon ami.

Conservons notre Langue

On aurait tort de croire que tout est dit, quand on a cessé de parler la langue de ses pères pour en adopter une autre. "Lorsqu'un peuple change de langue, dit Fichtte, ceux de ses citoyens qui les premiers accomplissent cette transformation, sont semblables à des hommes qui retombent dans l'enfance."

La langue que ce peuple adopte lui apporte des noms de choses, de qualités ; c'est un instrument dont il apprend à se servir, ce n'est pas une nouvelle âme qu'il acquiert, une âme dont les profondeurs sont remplies de souvenirs mystérieux et charmants. S'il n'y avait en nous que des besoins matériels à satisfaire, le mal ne serait pas grand, les enfants des Canadiens-français pourraient cesser de parler la langue de leurs pères, et à la seconde génération d'anglicisés ou d'américanisés, une transformation radicale aurait été accomplie par une simple substitution de sons ; une insignifiante question de vocables aurait été résolue. Mais il n'en est pas ainsi, l'âme a également ses besoins, et si on la prive des aliments auxquels elle est habituée, elle s'affaiblit et s'affaisse.

Avec la langue d'un peuple, c'est tout un passé qui s'efface ; il se fait une interruption dans la civilisation de ce peuple, dans la civilisation qui lui est propre, dans la marche de sa culture. "Les changements de religion et de langue étouffent la mémoire des choses." Certains souvenirs ne se traduisent pas, les traditions populaires ne se transmettent pas sans la langue dans laquelle elles se sont d'abord incarnées et perpétuées. Tous ces noms d'êtres fantastiques et abstraits ; héros des légendes, de l'histoire embellie par l'imagination, personnages de contes, fantômes, esprits, tout ce qui constitue cette poésie des masses dont la source a abrevé tant de générations successives, tout cela disparaît. Enlevez à l'enfant de race française cet entourage imaginaire de guerriers invincibles, de géants, de diabolins, de revenants qui lui créent de charmantes terreurs ou le font rêver d'actes de bravoure chevaleresque ; enlevez-lui les douces et naïves chansons du vieux temps dont on nous a bercés ; privez-le de ce gracieux ramage d'oiseau que sait tirer de notre langue la mère française, et il me semble que vous lui aurez enlevé une partie du soleil auquel il a droit. Terreurs puériles, évocations fantastiques, prières tendres, caresses naïves, rêves généreux et héroïques : tels sont les premiers éléments dans lesquels naît et se

développe l'imagination d'un enfant de notre race, les premières sources où il puise son idéal.

Qui de nous, étant enfant, n'a pas rêvé d'être un jour, un chevalier sans peur et sans reproche, comme Bayard, un conquérant comme Napoléon, un héros du sacrifice comme Dollard Desormeaux ? qui ne s'est pas vu un instant missionnaire, conquérant au ciel des peuplades égarées, comme de Brébeuf et Lallemand, et comme eux martyr de la foi ? quel enfant de la génération actuelle n'a pas songé, un jour, à devenir un apôtre de la colonisation, comme Mgr Labelle ? Les enfants canadiens-français sont peut-être les seuls en Amérique qui grandissent sans être familiers avec les noms des Vanderbilt, des Astor, des Gould, sans être remplis d'un sentiment de profond respect pour les juifs de la finance.

Et notre histoire glorieuse, noble épopée d'une grande race, que deviendrait-elle, si la langue dans laquelle elle a été écrite disparaissait en Amérique ? Que resterait-il de la généreuse pensée qui nous a donné l'être du sang qui a été versé pour nous assurer un pays ? Une page ignorée dans l'histoire de France relaterait les progrès des établissements français au Canada, pendant les XVII^e et XVIII^e siècles, la prise de Québec, les dernières paroles de Montcalm. Quelques phrases incidentes dans l'histoire de l'Amérique rappelleraient le souvenir de nos ancêtres ; et tout disparaîtrait dans l'éternel silence et l'oubli. Silence criminel, car il importe au bien-être des nations que la mémoire de toutes les grandes actions vive et se perpétue.

La race anglaise a joué et jouera un rôle prééminent dans le monde. Vaincus, nous estimons nos vainqueurs ; mais nous ne devons aucun culte à leurs héros, nous ne pouvons leur rendre que celui que l'humanité, en général, rend à ceux qui l'ont honorée. Fils anglicisés ou américanisés d'ancêtres français, il nous serait interdit, lors des fêtes nationales, lors des commémorations qui réveillent tout ce qu'il y a de patriotisme latent au cœur des habitants d'un même pays, lors de ces grandes revues des gloires du passé par lesquelles s'affirme la race, il nous serait interdit de chanter nous aussi, de prendre part à ces manifestations, d'en partager l'enthousiasme. L'adjectif possessif "notre, nos" — le plus noble des adjectifs, car il indique l'union et la solidarité — ne nous serait pas permis dans ces circonstances. Nous ne pourrions que chanter ridiculement des rôles

de comparses, comme dans des cœurs d'opéras où les paroles sont noyées dans la musique et où la substitution d'un mot à un autre ne brise pas l'unisson. Pendant que le principal personnage, l'homme de race anglo-saxonne clamerait :

Et ces héros sont mes aïeux ! nous répertions, au second plan, avec un enthousiasme de commande :

Et ces héros sont ses aïeux !

L'abandon de notre langue, ce serait une rupture absolue avec le passé ; car nous ne céderions pas à la force ; nous sommes libres. Nous ne pourrions plus nous réclamer de la patrie française que nous aurions volontairement reniée.

Le Français d'Amérique qui a adopté une autre langue et qui reste naturellement étranger à tous les souvenirs qu'elle comporte, ne pourra jamais être qu'un homme pratique, sans idéal. Déjà un petit nombre des nôtres, cédant, admettons-le, à un concours de circonstances, ont abandonné notre nationalité, sans désir de s'y rattacher plus tard ; la plupart ont fait fortune, leur ambition ne va pas au-delà. Ce passage, cette transition d'une langue à une autre dans une famille, transition qui jette entre les parents et les enfants comme un mur de froideur, marque l'avènement de générations nouvelles qui n'auront plus rien de commun avec celles qui s'éteignent. Les parents émigrés à un certain âge n'apprennent jamais bien une langue étrangère ; les enfants au contraire apprennent plus facilement celle de leurs compagnons de jeux et de leurs camarades d'école que celle que l'on parle à la maison. J'ai vu, aux Etats-Unis, une famille canadienne dans ce cas, les enfants parlaient l'anglais, les parents n'avaient pu l'apprendre, et le spectacle que présentaient leurs relations intimes avait quelque chose de pénible. Les circonstances avaient été favorables ; les parents, dont la fortune augmentait rapidement, voyaient avec un sourire de contentement leurs fils bien mis, actifs, de bonne mine, appelés, pensaient-ils à un avenir prospère. Ces derniers étaient froids, compassés, pratiques et brusques. Il n'y avait plus entre les âmes, cette communion que seule peut créer la langue maternelle. Cette atmosphère chaude, sympathique entre toutes, de la famille canadienne n'existait plus, quelque chose s'était détaché de l'âme de ceux qui grandissaient, quelque chose qui avait appartenu à leurs ancêtres et que rien ne remplacerait.

EDMOND DE NEVERS.

L'enfant

L'enfant naît avec le goût d'observer et de connaître. La vie intérieure n'étant pas encore éveillée en lui, il appartient entièrement aux phénomènes du monde qui l'entoure : tous ses sens sont ouverts ; tous les objets que son regard ou que sa main rencontre l'attirent, l'attachent, le ravissent. Sa faculté d'attention s'épuise vite, mais elle se renouvelle sans cesse. Encore, encore, est le mot expressif qu'il répète incessamment à ceux qui lui donne une explication ou qui lui racontent une histoire. Il a des trésors de confiance aveugle et de défiance naïve. Pour peu qu'on manie avec habileté, disons mieux, avec bonté les délicats ressorts de son intelligence, on peut lui faire suivre le fil d'une démonstration, d'un raisonnement, d'une idée. Dès qu'il est arrêté, il questionne ; et, de question en question, il arrive à pénétrer, dans la mesure de ses forces, le fond des choses.—A ce goût d'observation, l'enfant joint le besoin inné de l'activité. Ce n'est pas assez qu'on lui montre les objets ; il faut qu'il les touche, qu'il les manie, qu'il se les approprie. Voyez-le dans ses jeux. " Les jeux des enfants, dit Montaigne, avec un sens profond, ne sont pas jeux, et les faut juger en eux comme leurs plus sérieuses actions." Au besoin, ils briseront l'objet qui les amuse pour en connaître le secret. L'enfant ne détruit, d'ailleurs, que pour essayer de rétablir. Il se plaît à construire, et ses constructions sont parfois merveilleuses de rectitude et de grâce : il est naturellement géomètre et artiste. Il a, par-dessus tout, une inépuisable fécondité d'invention ; il fait, défait, refait : c'est un créateur.—Enfin, le dernier trait qui le caractérise, c'est qu'il n'aime pas à se sentir comme perdu dans la foule. Il a un vif sentiment de sa personnalité ; il veut avoir sa place à lui, son occupation à lui, son maître à lui. Admirable ressource, pour celui qui saura faire sortir de ce sentiment l'idée instinctive de la responsabilité morale et la première notion de la distinction du bien et du mal.

D'un Ambassadeur

Plusieurs dames de la cour, très-fardées, s'étant trouvées à l'audience que le roi donna à un ambassadeur, le roi lui demanda ce qu'il pensait de la beauté de ces dames. " Je ne puis rien répondre là-dessus, dit l'ambassadeur, car je ne me connais pas en peinture. "

Pages Canadiennes

LE RÔLE DE LA FEMME DANS LA VIE
POLITIQUE

*Extrait d'une conférence faite à
l'Université Laval*

Je ne vous obligerai pas à feuilleter avec moi les pages de l'histoire pour y retracer ce rôle modeste, souvent ignoré, de la femme dans la vie politique des nations. Il faudrait remonter loin, car ce rôle commence avec l'humanité.

Le premier gouvernement qui perdit le pouvoir tomba par la faute d'une femme. La scène se passa dans ce pays dont la constitution émanait de Dieu même, où Adam régnait et gouvernait, résumant dans sa seule personne les trois pouvoirs exécutif, judiciaire et législatif ;—sa perfide et charmante moitié y représentait tous les personnages agaçants de la politique : l'opposition, l'électorat, la presse,—l'opposition surtout. Vous savez à quelle chute Ève conduisit le ministère et quelles en furent les conséquences. Depuis cet époque, peu de monarques absolus ou constitutionnels, de premiers-ministres, voire même de simples députés, ont échappé à cette influence tantôt pernicieuse tantôt bienfaisante,—pernicieuse d'ordinaire dans ses effets particuliers, c'est-à-dire lorsqu'une femme exerce une action politique personnelle et déterminée—et je dirai tantôt pour quoi ;—bienfaisante toujours dans son action générale, c'est-à-dire lorsque la femme occupe dans la famille et dans la société le rang que Dieu lui a assigné ; lorsqu'elle est la compagne fidèle, la conseillère discrète et prévoyante de l'homme, — non-seulement de l'homme époux, de l'homme-père, mais de l'homme législateur, juge et souverain.

Les historiens ont discuté l'origine des nombreuses convulsions qui ont bouleversé le monde antique ; et plus les découvertes de la science moderne les ont fait pénétrer dans l'intimité de ces peuples disparus, dont la puissance et la splendeur dépassaient encore tout ce que nous en pouvons entrevoir, ils se sont étonnés davantage de cet anéantissement complet.

Bossuet écarta de sa main puissante les raisonnements rachitiques des rationalistes qui l'ont précédé et des évolutionnistes qui l'ont suivi ; il proclama que l'oubli des lois divines était la cause première et invariable de la chute des empires. Mais l'action de la

Providence sur l'humanité se manifeste d'ordinaire par des procédés humains et naturels. Il appartient aux annalistes que leurs ailes de moindre envergure ne peuvent porter aux régions où plane l'Aigle de Mauv, de rechercher l'existence et le développement des causes naturelles de la décadence des civilisations éteintes.

L'une de ces causes et la plus importante peut-être, c'est l'abaissement de la femme dans les sociétés antiques. Chez le peuple hébreu même, dépositaire des traditions divines, la femme avait à subir l'humiliation, fruit de la faute première, atténuée d'ailleurs et sanctifiée par l'attente de la Rédemption. Mais il fallait l'avènement du Sauveur et la maternité glorieuse de la Vierge pour rendre à la femme ses droits de naissance. Dieu avait promulgué la loi de justice par la bouche d'un homme, il incarna la loi d'amour dans le sein d'une femme.

Ce serait sortir des cadres de cette étude que d'indiquer les révolutions accomplies par le christianisme dans la vie politique des peuples. Je signalerai seulement la part que prit la femme à la propagation de la foi nouvelle. Les apôtres, les docteurs et les apologistes dissipèrent dans les esprits les ténèbres de l'erreur : la femme chrétienne fit naître dans les cœurs l'amour, le dévouement, la constance, l'abnégation et toutes les vertus qui s'enseignent par l'exemple et non par la parole. Dieu avait déposé en elle le germe de ces vertus : le sang du Christ les fit fructifier et répandre sur le monde un parfum d'idéal que les générations antiques n'avaient pas respiré.

Lorsque sur les ruines de l'Empire romain, l'Eglise dut reconstruire la société moderne avec des hordes barbares, elle fit appel avec raison aux évêques, aux moines, aux soldats et aux législateurs chrétiens. Mais qui apprivoisa ces cœurs farouches qui ne connaissaient d'autre frein à toutes leurs passions que l'assouvissement ? La femme, devenue, après Dieu, l'idéal du chrétien. Parcourez les chroniques du moyen-âge, les codes de chevalerie, et vous verrez la femme grandir et s'élever des bas fonds où l'avait jeté le paganisme au rang glorieux qui lui appartient ; inspirant les troubadours, armant les chevaliers pour toutes les causes grandes et nobles, adoucissant les lois et les mœurs. La guerre et la rapine devenant plus rares, les préoccupations artistiques, littéraires et scientifiques sortent des couvents pour envahir la société ; et sur ce terrain, l'influence féminine s'accroît davantage, maîtrisant enc o

la brutalité naturelle de l'homme, affinant ses instinct, ses goûts, ses sentiments.

Je sais bien que cette civilisation progressive fut interrompue par des crises violentes où la cruauté de l'homme se manifesta dans toute son horreur, aiguës souvent par la perfidie et la ruse féminines. Mais si l'on regarde de haut se dérouler l'ensemble des événements, on voit toujours la femme, reprenant sa douce influence, panser les plaies de l'âme et du corps.

HENRI BOURASSA.

L'Orateur

Sur quels signes le public se base-t-il ordinairement pour dire qu'un homme est un orateur ? Sur l'abondance des paroles et l'aplomb de celui qui parle. Ce ne sont pourtant pas des qualités premières.

La condition fondamentale d'un discours est le raisonnement. Apportez-nous un argument et développez-le. Vous serez orateur tant que vous nous instruirez. Quant aux phrases pompeuses et aux éclats de voix, dispensez-vous de cet étalage. Si, après vous avoir écouté, nous avons acquis des connaissances nouvelles, soyez satisfait de votre œuvre.

Celui qui porte la parole doit avoir quelque chose à dire. S'il parle pour s'entendre parler, il est à peu près certain qu'il ne dira rien d'utile. Alors, à quoi bon ?

Les enfumeurs de mots jouissent pourtant d'une réputation d'orateur. Cela tient à une fausse impression très répandue. On croit que le flux de paroles est un indice d'intelligence, tandis que c'est tout simplement du verbiage. Avez-vous remarqué le soin que prennent les faiseurs de discours à tout propos, de mêler dix sujets dans un entretien de dix minutes et cinquante sujets dans une heure ? Pourquoi ? Parce qu'ils ne possèdent réellement aucun des sujets et qu'ils sont obligés de les effleurer à la course. Celui, au contraire, qui s'arrête sur un point et vous l'expose par les détails, est un homme rare, et rarement il passe pour un orateur.

J'ai entendu, pendant des heures, cinq, dix, vingt personnes pérorer sans rien dire. Le public s'en allait persuadé qu'il en avait pour ses peines. Demandez à un reporter qui sait son métier, à quoi se résume une pareille séance, il vous dira : "trente lignes." Un tel a fait de l'éloquence et du mauvais fran-

çais. Cet autre a répété ce qu'avait dit son prédécesseur, en y ajoutant des jeux de mots douteux. Le troisième a été tendre. Puis un autre vigoureux. Le cinquième déroulait tout un répertoire de proverbes. Et ainsi de suite. Mais des idées, de l'étude, de l'observation, des leçons d'expérience, quelque chose de pratique enfin, pas du tout ! La foule s'en retourne néanmoins persuadée qu'elle n'a pas perdu son temps.

Quand donc verrons-nous un homme exposer modestement une pensée et la suivre dans tous ses replis, sans poser comme un acteur et sans quitter le sentier du raisonnement ?

Il n'est pas besoin d'être un grand clerc pour mettre au jour ce que l'on pense. Ce que l'on conçoit bien se dit facilement et les mots pour cela arrivent aisément aux lèvres de celui qui parle.

Donnez-nous une séance d'une heure bien employée. Gardez pour les badauds vos séances de six heures remplies de phrases creuses. Soyez des hommes d'affaires au lieu d'être des rhéteurs manqués. Allez droit au but — et si vous n'avez pas de but, gardez un silence prudent. Presque toujours votre éloquence n'est qu'un souffle stérile.

Les déluges de mots noient les meilleures intentions. Je connais des orateurs qui ne sortent jamais du préambule. Ils s'y arrêtent, s'y complaisent, s'y accrochent, et ce qu'ils voulaient dire n'est pas dit. Entrez de suite dans le vif du sujet. Laissez les bagatelles à la porte. Frappez votre idée claire et nette. Il faut être bien habile pour jouer autour d'un sujet, le quitter, y revenir et constamment intéresser son auditoire.

Surtout, ne faites pas d'éloquence ! Neuf fois sur dix, vous tomberiez dans la boursofflure. L'éloquence est un instrument de maître — et les maîtres eux-mêmes ne savent pas toujours le manier. C'est viser bien haut que de vouloir s'élever au-dessus de l'intelligence de tous ceux qui vous écoutent. Si vous avez la justesse de la pensée, contentez-vous de cela.

Ne parlez que des choses de votre compétence. Autrement vous courez risque d'être traité d'important par ceux qui en savent plus long que vous sur le sujet que vous abordez. Je voudrais m'être tu en bien des occasions, disait un sage.

Le lecteur va penser que je sors d'une séance où l'on nous a assommés de phrases vides. C'est bien cela, en effet.

BENJAMIN SULTE.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature
Province de Québec en 1896 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL

7 Place d'Armes B. P. Boîte 2172

Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 803.

MONTREAL, FÉVRIER 1903

Ça et là

Encore un sociétaire suspendu qui vient de mourir.

L'ALLIANCE NATIONALE conserve sa position financière sans égale.

Les mutualistes doivent être à la fois des sentimentaux et des scientifiques.

Si vous avez contribué à rendre quelqu'un meilleur, en ce monde, vous n'avez pas vécu en vain.

Rien ne sert de courir, il faut partir à point et commencer à appartenir à une société de bonne heure.

Celui qui n'est pas assuré ne court pas un plus grand danger que celui qui l'est ; c'est sa famille qui est exposée.

Vous agirez sagement si vous assurez votre vie en entrant dans l'*Alliance Nationale*. Vous ne pouvez mieux faire.

Un certificat de dotation vous coûtera davantage l'année prochaine que cette année. Enrolez-vous tout de suite.

La mutualité doit être administrée sur des principes d'affaires. Ceux qui sont arriérés dans le paiement des contributions ne peuvent avoir droit aux bénéfices.

Quand une fois un mari a pris l'habitude de chercher le repos et la gaieté hors de sa demeure, adieu la prévoyance et l'économie, adieu la paix intérieure et le bonheur de la vie.

Abandonner son certificat de dotation c'est se mettre en position d'en obtenir un

autre plus difficilement et à un taux plus élevé, si le délai ne vous en prive pas complètement.

Vous serez parti pour longtemps, lorsque vous aurez entrepris le grand voyage, mais votre famille aura besoin de trois repas par jour et d'un toit pour l'abriter, tout comme aujourd'hui.

La charité est impuissante à remédier à toutes les souffrances ; sa fille la mutualité demande aux hommes de considérer l'assistance matérielle et morale comme une impérieuse obligation.

"Un, aujourd'hui, vaut mieux que deux, demain," s'applique mieux à un certificat de dotation qu'à tout autre chose. Vous pouvez obtenir aujourd'hui un certificat à meilleur marché que vous ne le pourrez en aucun temps plus tard.

C'est par le travail, l'économie, la prévoyance et l'association que vous acquerrez l'aisance et garantirez l'avenir. Ne croyez pas ceux qui disent le contraire. Chaque homme en général, est l'artisan de son bonheur. Comme l'on fait son lit on se couche.

Après l'organisation et l'institution récentes des cercles St-Paschal, Léon XIII et Crémazie, nous portons à la connaissance de nos lecteurs, dans ce numéro, l'institution de deux nouveaux cercles et d'un B. P.

Ce beau travail d'organisation est une nouvelle preuve de la vitalité croissante de notre association et nous n'avons aucun doute que ces nouvelles succursales deviendront, à leur tour, des foyers ardents de propagande pour leur plus grand honneur comme pour celui de l'Alliance.

AVIS

Nous avons déjà attiré l'attention des cercles en retard dans la préparation et la transmission du rapport annuel au Conseil Général, sur les pénalités que les statuts imposent dans ce cas. Nous revenons à la charge et nous prévenons les cercles qui n'auront pas rempli ce devoir d'ici à la fin du présent mois qu'ils seront suspendus le 1er mars prochain. Voir les articles 228, 229, 230, 317, 84, 321 et 324 des statuts.

Tournée Présidentielle et Officielle

(Suite)

Depuis la publication de notre dernier numéro, la visite officielle des cercles a été faite comme suit :

CERCLE ST-CHARLES, No 10.—M. le P.G., Contant; L. J. D. Papineau, S. G. et M. C. Duquette, R.P.P.G., le 14 janv. 1903.

CERCLE OLIER, No 127.—M. le P.G. Contant, le 21 janvier 1903.

CERCLE STE-MARIE No 146.—M. E. H. Godin, M.B.E., le 22 janvier 1903.

CERCLE ST-AUGUSTE, No 117.—M. L. J. D. Papineau, S.G.

CERCLE ST-ÉDOUARD, No 121.—M. le P.G. Contant et M. S. Vallières, M.B.E.

NOUVEAU BUREAU DE PERCEPTION

B. P. ST-BAZILE, No 54.

Institué à St-Bazile, comté de Chambly le 15 janvier 1903 et organisé par M. Chs Duquette, R.P.P.G.

Percepteur, G. A. R. Lambert.

Md.-E., D. T. Longpré.

Comité de Surveillance: Albert Lambert, Président, Chs. E. Rocheleau.

NOUVEAUX CERCLES

CERCLE FRONTENAC, No 172.

Organisé dans la paroisse St Jacques de Montréal par M. T. Beaupré et institué avec un effectif de 22 membres, le 20 janvier 1903, dans la salle de l'Union St-Joseph, sous la présidence de M. L. J. D. Papineau S.G.

Officiers élus :

Président, Jos Forget.

Vice-Président, Siméon Rochon.

Secrétaire-Archiviste, Narcisse Roy.

Secrétaire-Financier, J. Dupont.

Trésorier, J. Dupont.

Médecin-Examineur, J. S. Tellier.

Commissaire, J. B. Vaillancourt.

Introduceur, J. Tétrault.

CERCLE CONTANT, No 173.

Organisé par M. A. Dalpé, ancien Président du Cercle Bourget, dans la paroisse St-Pierre de Montréal et institué le 11 février courant, avec un effectif de 28 membres, sous la présidence de M. L. J. D. Papineau, S.G.

Étaient aussi présents: M. le Président Général Contant, M. Mignault, Aud. Gén., M. S. Teasdale, Sb. P.G du cercle Ste-Marie, M. O. Dépatie et plusieurs autres.

Des discours ont été prononcés par la plupart des officiers généraux et des visiteurs. M. le Président Général a fait l'historique des progrès de la société et il a remercié le cercle de l'honneur qu'il lui faisait en prenant son nom.

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE ST-HENRI, No 12.

Le trois février courant, le cercle Saint-Henri de l'Alliance Nationale a donné un banquet, à la salle Beaudoin, sous la présidence de M. J. P. Trépanier, notaire.

A la table d'honneur étaient M. l'abbé Décary, curé de Saint-Henri, M. Joseph Contant, président général de l'Alliance Nationale, et Mlle Contant, M. et Mme G. N. Dacharme, M. E. Godin, M.B.E., M. A. Geoffion, le docteur Dagenais, échevin de Montréal, M. L. J. D. Papineau, Secrétaire général de l'Alliance, le docteur Séverin Lachapelle.

Plusieurs discours ont été faits par le Président Général, M.M. E. Primeau, Jos. Lusier, A. Geoffion, Jérémie Décarie, Eugène Godin, docteur Lachapelle.

Cent cinquante convives environ ont pris part à ces agapes mutualistes. Remarqués: M. le docteur et Madame Poupart, M. et Mme Dr Archambault, M. l'échevin et Mme Hamelin, M. l'échevin Marcotte, le chef et Mme Tremblay, de Sainte-Cunégonde; M. le docteur et Mme J. U. Lalonde, M.L. H. Hébert, M. et Mme Emile Hébert, M. et Mme S. Létourneau, M. et Mme L. Mathieu, l'échevin W. Robidoux, de St Henri; M. Dorion, de la banque de Québec, M. Desaulniers, M.M. et Mmes Jos. Lussier, E. Primeau, A. Basin, Ap. Archambault, échv. Ethier, A. C. C. Bissonnette, etc., etc.

CERCLE BOURGET, No 79.

Extrait du Rapport Médical pour l'année 1902:

Après avoir énuméré que 8 sociétaires seulement, sur 132 qui sont inscrits à la caisse des malades, ont fait des réclamations au cercle dans le cours de l'année, pour cause de maladie, et qu'un certain nombre d'autres ont demandé les soins du médecin sans réclamer d'indemnité, le rapport se continue en ces termes :

Le Cercle Bourget a été éprouvé par la maladie suffisamment pour que son rôle n'ait pas été effacé comme association de bienfaisance; nous pouvons dire cependant qu'il a été cette année, comme les années passées, exceptionnellement heureux sous ce rapport. Si l'état de prospérité d'une association est intimement lié à l'état de santé de ses membres, nous pouvons conclure sans crainte de nous tromper que le Cercle Bourget est dans un état de prospérité sans égal. C'est avec inquiétude que nous nous demandons au début de chaque année quels sont ceux que la mort viendra enlever à notre affection et quelles seront les responsabilités encourues de ce chef par notre société. Depuis la fondation du Cercle Bourget un bon génie a-t-il veillé sur la santé et sur la vie de ses membres? Nous pourrions le croire à consulter nos registres, car pas une seule fois le deuil n'est apparu au milieu de nous. Plusieurs de nos confrères ont été affectés par la maladie, mais aucun de ceux qui sont restés dans nos rangs ne nous ont été enlevés par décès. J'en suis d'autant plus satisfait comme médecin de cette association que la sélection des membres à l'examen médical a pu contribuer à nous

donner ce résultat. Depuis bientôt huit années, nous n'avons rien demandé à la caisse de dotation de la société et nous avons accumulé à notre caisse des malades une réserve que nous sommes heureux de pouvoir offrir comme garantie à nos membres présents et futurs. Si le malheur les atteint, s'ils sont frappés de maladie, nous serons en état de leur porter secours, et si la Providence les enlève trop tôt à leurs familles, nous pourrions donner à ces dernières l'aide et l'appui qu'elles attendent de nous.

Notre caisse des malades possède actuellement une réserve de 1,738 dollars. Si on divise ce montant par le nombre de membres inscrits à cette caisse, nous constatons qu'une somme de \$13.16 peut être allouée à chacun de ces membres. C'est là un état des plus encourageants et dont il y a lieu d'être satisfait.

Nous constatons également par l'étude du rapport de M. le Secrétaire Général à la dernière convention — rapport très détaillé laissant voir l'état des caisses des malades dans les différents cercles de l'Association — nous constatons, dis-je, que la position du Cercle Bourget est des meilleures et des plus enviables. Les cercles qui possèdent la réserve exigée par les statuts sont considérés comme étant, sinon dans un état très prospère, du moins dans une position satisfaisante. Nous avons pu constater, par ce rapport, que le Cercle Bourget possédait environ cent pour cent de plus que la réserve exigée par les statuts. Si les chiffres sont plus éloquentes que les paroles, ces derniers pourront vous convaincre que le Cercle Bourget n'a rien à envier aux autres. Sa marche en avant a été, du reste, progressive et sans arrêt en dépit des épreuves qu'il a eu à subir depuis sa fondation. J'ai constaté avec plaisir, cette année encore, qu'un bon nombre d'aspirants s'étaient présentés à l'examen médical. Malgré les difficultés du recrutement dans cette localité, grâce aux adhésions qui nous viennent de partout, notre effectif a pu s'accroître d'une façon normale et pleine de promesses pour l'avenir.

En travaillant à augmenter notre effectif, nous avons cherché le nombre mais nous avons surtout cherché la qualité des membres, car ce qu'il nous faut avant tout ce sont de bons sociétaires, des gens sobres, honnêtes et jouissant d'une bonne santé. Quelqu'un a dit : "rien ne sert de gagner l'univers si l'on perd son âme." Je crois que l'on pourrait appliquer ces paroles avec non moins de vérité à une société qui ne chercherait qu'à augmenter le nombre de ses membres sans s'occuper de leur état de santé. Rien ne lui servirait d'étendre partout le champ de ses opérations et de recruter beaucoup d'adhérents, si ces derniers étaient admis dans de mauvaises conditions : au lieu d'accroître sa force et de l'affermir sur ses bases, ils constitueraient plutôt une menace pour son avenir, un danger pour son existence. AVONS DE BONS MEMBRES, VOILA, MESSIEURS, LE VRAI CÔTÉ DE LA QUESTION.

Soixante-seize examens médicaux ont été faits par le Cercle Bourget au cours de cette année, ce qui veut dire qu'il ne s'est pas contenté de travailler bien, mais que, de plus, il s'est mis aux premiers rangs, parmi les cercles qui ont recruté d'une manière active pour le bénéfice de l'Association. Que ses membres actuels continuent à exécuter paisiblement et avec persévérance le travail déjà commencé et le Cercle Bourget aura bientôt l'effectif qu'il lui plaira d'avoir, quelles que soient ses ambitions sous ce rapport : la chose lui sera facile, ayant déjà à sa tête une administration reconnue sage, prudente et amie du progrès.

Le cercle possède dans son sein tous les éléments désirables de succès, — les lauriers qu'il a conquis dans

le passé nous l'ont suffisamment démontré ; l'avenir si nous y mettons de la persévérance, pourra le démontrer d'une façon plus évidente encore. Les amis et fondateurs du Cercle Bourget n'ont qu'à poursuivre patiemment leur but pour ne s'arrêter que lorsque leurs efforts auront été couronnés d'un plein succès. Nous avons eu des épreuves dans le passé, il n'y a pas lieu pour cela de nous décourager et d'abandonner la partie. Nous avons organisé le Cercle Bourget pour en faire un cercle grand et prospère ; ne laissons pas notre œuvre inachevée. Nous pouvons la conduire à bonne fin et nous la conduirons à bonne fin je l'espère, quels que soient les obstacles que nous ayons à rencontrer sur la route ; au reste, la tâche est bien près d'être accomplie, attendu que le Cercle Bourget est déjà un des plus beaux cercles de l'Association.

Allions la devise : "Labor improbus omnia vincit," à la devise : "Vincit Concordia Fratrum," et nous aurons bientôt satisfait nos légitimes ambitions.

J'occupe une position un peu particulière dans le Cercle Bourget. Cette position m'a été faite par le Bureau Exécutif de l'Alliance Nationale et par les fondateurs de ce cercle. Je l'ai acceptée telle qu'on me l'a faite et je n'ai cédé qu'à un seul mobile en l'acceptant, celui de servir dans une plus grande mesure les intérêts de l'Alliance Nationale. J'ai la conviction d'y avoir accompli mon devoir. J'ai en outre la conviction que ma présence dans ce cercle n'a jamais été un obstacle à son développement et ne l'est pas davantage aujourd'hui. On n'en pourra exiger d'autres preuves que sa prospérité actuelle et les perspectives brillantes qui s'offrent à lui pour l'avenir. Avant de briguer vos suffrages, j'ai consulté, cette année comme les années passées, ceux que je considérais comme des amis sincères, en même temps que des hommes prudents et capables de donner une opinion désintéressée. Je les ai choisis parmi les plus dévoués à l'Alliance Nationale et à votre cercle. Sur leur avis formellement exprimé, je briguerai de nouveau vos suffrages et continuerai d'occuper dans le cercle la position que j'y ai occupée depuis sa fondation, si c'est le désir de la majorité.

Accusés de Réception

Sté-Cunégonde, 9 février 1903.

M. L. J. D. Papineau,

Alliance Nationale.

Monsieur,

Veillez trouver sous ce pli le certificat de dotation No 635, de feu Nap. Boileau, dûment acquitté par la bénéficiaire, Dame Georgiana Girard et accepter les félicitations et les sincères remerciements de Madame Boileau et du cercle pour la promptitude avec laquelle le règlement de cette réclamation a été fait.

Votre bien dévoué,

E. A. GRISÉ, S. A.

Monsieur L. J. D. Papineau, S. G.,

Alliance Nationale.

Monsieur,

J'accuse réception de la somme de mille dollars (\$1,000.00), étant le montant du certificat de dotation dans l'Alliance Nationale dont feu Benjamin Meloche, mon époux était titulaire.

Permettez-moi de vous offrir mes plus sincères remerciements pour la promptitude que vous avez apportée dans le règlement de cette juste réclamation.

Votre dévoué,

(Signé) Dme Vve B. MELOCHE.

CONDOLÉANCES

CERCLE ST-CHARLES, No 10.

Le Cercle St-Charles, No 10, à sa réunion du 14 courant, a adopté les résolutions suivantes :

1^o Proposé par M. Michel Bourdon, appuyé par M. A. D. Archambault : Que les membres du Cercle St-Charles, de l'Alliance Nationale, ont appris avec une vive douleur le décès de leurs estimés confrères MM. Benjamin Meloche et Joseph Elie Duquette.

Que par ces épreuves douloureuses nous perdons non seulement deux confrères aimés, mais aussi deux citoyens qui, par leur nature sympathique et affable, surent gagner la confiance et l'amitié de ceux qui ont eu le bonheur de faire connaissance avec eux.

Qu'il soit en conséquence résolu que M. le Secrétaire-Archiviste soit prié d'offrir les sympathies sincères des membres de notre Cercle à Madame Benjamin Meloche et à ses chers enfants, ainsi qu'à la famille de notre distingué confrère, M. Charles Duquette, en les priant de croire que leur perte irréparable nous afflige sensiblement.

2^o Proposé par M. L. A. Jacques, appuyé par M. J. A. Trudel : Que les membres du Cercle St-Charles, No 10, offrent à leur confrère M. A. H. Delorme, leurs vives sympathies et leurs sincères condoléances, à l'occasion du décès de son enfant.

Que copies des résolutions ci-dessus soient transmises à la Revue de l'Association, pour publication.

N. BÉLISLE,
Sec.-Arch.

Montréal, 17 janvier 1903.

CERCLE JACQUES-CARTIER, No 49.

Le Cercle Jacques-Cartier, No 49, à sa séance du 13 janvier 1903, a adopté les résolutions suivantes :

Proposé par M. Alphonse S. Pelleier, appuyé par M. C. Binette, que les membres de ce cercle ont appris avec douleur la mort de leur confrère, Koch Michaud, enlevé à la fleur de l'âge à l'affection de sa famille ; et que des résolutions de sympathie et de sincères condoléances soient offertes à son épouse éplorée, et que copie de cette résolution soit publiée dans la revue de l'Alliance Nationale.

ARTHUR DAoust,
Sec.-Arch. Pro-temp.

Lachine, 16 janvier 1903.

CERCLE MONTE-BELLIO, No 55.

A l'assemblée régulière de ce cercle du 25 janvier 1903, il fut proposé par J. Charlebois, secondé par Jos G. Robert : Que les membres ont appris avec un vif regret la mort de l'épouse bien-aimée de M. Ernest Lacroix, membre de ce cercle, qu'ils le prient, ainsi que sa famille de bien vouloir agréer leurs sincères condoléances et leurs sympathies dans le malheur qui vient de les éprouver et que copie des présentes résolutions soit transmise à M. Ernest Lacroix ainsi qu'à la revue de l'Alliance Nationale pour publication.

JOS. G. ROBERT,
Sec.-Arch.

CERCLE JEANNE D'ARC, No 53.

A l'assemblée régulière du Cercle Jeanne d'Arc, No 53, le 14 janvier 1903, il a été proposé par M. le Dr C. A. Daigle, secondé par N. A. Saumur et résolu unanimement :

Que les membres du Cercle ont appris avec une bien vive douleur la nouvelle du décès de M. Antoine Lemaitre Auger, père de deux membres du Cercle,

et qu'ils offrent à ces derniers l'expression de leur profonde sympathie dans le malheur qui vient de les frapper.

Que copie des présentes résolutions soit envoyée à la famille et à la revue de l'Alliance pour publication.

N. A. SAUMUR,
Sec.-Arch.

Montréal, 17 janvier 1903.

CERCLE STE-MARIE DE LA BEAUCE, No 99.

Les membres du Cercle Ste-Marie de la Beauce se sont réunis en séance spéciale aujourd'hui. Le Cercle vient de perdre un de ses membres fondateurs et des plus importants dans la personne de M. Joseph Blouin, tanneur.

Le docteur Tancrede Fortier fait l'éloge bien mérité de celui qui fut l'ami de tous ses confrères et pendant longtemps leur digne président.

La résolution suivante est votée à l'unanimité :

Proposé par M. Pabbé J. E. Feuilleteault, chapelain du Cercle, appuyé par le Dr Fortier, L. Pepin, J. B. St-Hilaire, J. B. Gendron, Cyrille Dulac, J. L. Drouin, J. Melady, J. Bisson, O. Roberge, A. Beau-lieu, D. Dulac, Joseph X. Voyer, C. Lavoie, que les membres du cercle ont appris avec douleur la mort inattendue de leur confrère, M. Joseph Blouin, tanneur ; que le cercle perd dans la personne du défunt un membre dévoué ; que la famille reçoive de la part de tous les membres du cercle leurs plus vives sympathies et leurs plus sincères condoléances ; que copie de cette résolution soit transmise à madame Joseph Blouin, à la Revue de l'Alliance Nationale et au *Soleil*, pour y être publiée.

Par ordre,

(Signé) CAMILLE LAVOIE,

Ste-Marie, 29 janvier 1903. Sec. Pro-Tem.

CERCLE DOLLARD, No 163.

A l'assemblée régulière du Cercle Dollard, No 163, tenue le 21 janvier 1903, la résolution suivante a été adoptée :

Proposé par M. E. Boursier, secondé par M. Joseph Lussier : Que les membres du Cercle Dollard ont appris avec douleur la mort de M. E. Duquette, frère de notre Substitut, et offrent à sa famille leurs sincères condoléances et l'expression de leur vive sympathie.

Que copie de la présente résolution soit envoyée à ses parents et à la revue de l'Association pour publication.

I. J. SARAUULT,
Sec.-Arch.

Montréal, 22 janv. 1903.

CERCLE ST-PAUL DE GRAND'MÈRE, No 165.

Le Cercle St-Paul de Grand'Mère, de l'Alliance Nationale, à son assemblée du 23 janvier, a adopté les résolutions suivantes :

Proposé par T. Geo Roy, secondé par Adéland Héroux et tous les membres présents, que les membres du Cercle St Paul ont appris avec douleur la mort de l'épouse de notre dévoué Président.

Que les membres du susdit Cercle offrent l'expression de leurs sympathies et sincères condoléances au confrère éprouvé.

Il est proposé que copies des présentes résolutions soient adressées à la famille et à la revue de l'Association pour publication.

J. ARTHUR RIVARD,
Sec.-Arch.

23 janvier 1903.

ETAT FINANCIER

Au 31 Décembre 1902

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 30 novembre 1902.....	\$308,423.66
Produit des contributions.....	8,736.81
Intérêts.....	2,033.88
	<u>\$319,193.55</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéficiaires de feu Henri St-Amour, de Montréal.....	\$ 500.00
Par bénéficiaires de feu Adélarde Valiquette, de Montréal.....	1,000.00
Par bénéficiaires de feu Achille Archambault, de L'Assomption	2,000.00
Par bénéficiaires de feu Georges Fournier, de Montréal.....	500.00
Par bénéficiaires de feu Pierre alias Geo. Manseau, de Sorel	1,000.00
Par bénéficiaires de feu Edouard Lecavalier, de St-Sanislas....	1,000.00
Par bénéficiaires de feu Vital Breton, de Lévis.....	1,000.00
Par bénéficiaires de feu Philéas Côté, de Québec.....	500.00
Par remboursement contributions.....	14.12
Par Caisse Générale 5%.....	436.84
Par balance au 31 déc. 1902..	311,242.59
	<u>\$319,193.55</u>

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

Balance au 30 novembre 1902. \$	3,704.66
Produit des contributions	245.87
Intérêts.....	35.00
	<u>\$ 3,985.53</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéfices W. Boudreault (Cl. Chambly, No 139).....	\$ 14.28
Par bénéfices Oct. Mongeon (B.P. Ste-Rose de Lima, No 41)....	8.00
Par bénéfices Nap. Roy (B.P. St-Léonard P. Maurice, No 11)	12.00
Par bénéfices Jeffreis Cantin (B.P. St-Félix, No 12).....	4.00
Par bénéfices F. Constantin (Cl. Ste-Scholastique, No 162)....	5.14
Par bénéfices Siméon Ratté (Cl. St-Flavien, No 141).....	10.28
Par bénéfices Herm. Baribeau (Cl. St-P. de G. Mère, No 165)	17.14
Par bénéfices T. Lamoureux (B.P. St-Hugues, No 2).....	9.00
Par bénéfices Jos. Gervais (Cl. Verdun, No 160).....	2.28

Par bénéfices Rvd J. A. Séguin (B.P. St-Liboire, No 5)	30.28
Par bénéfices Jos. Labbé (B.P. Cap St-Ignace, No 19).....	17.71
Par bénéfices Ls. Lehouillier (B.P. Batiscan, No 38).....	1.72
Par remboursement contributions	6.65
Par Caisse Générale 5%.....	12.29
Par balance au 31 déc. 1902...	3,834.76
	<u>\$ 3,985.53</u>

CAISSE GÉNÉRALE

RECETTES

A 5% des contributions.....	\$ 449.13
A Organisation	98.00
A Rétribution semi-annuelle...	105.00
A Honoraires d'enregistrement..	185.50
A Honoraires revision et mutation.....	31.50
A Revue.....	9.67
A Fournitures	79.62
A Intérêts.....	9.62
A Divers.....	21.90
A Droit d'inscription Cs. C. des Malades.....	5.50
	<u>\$ 995.44</u>
A Balance au 1er déc. 1902....	79.17
	<u>\$ 1,074.61</u>

DÉBOURSÉS

Par Organisation.....	\$ 121.75
Par Fournitures.....	6.00
Par Inspection et propagande..	42.00
Par Entretien du bureau :	
Salaires d'officiers et employés	351.74
Revision d'examen.....	83.50
Gratification membres bureau médical.....	200.00
Poste, express, téléphone et télégraphe	43.05
Dépenses diverses.....	18.24
Par Inspecteur, frais voyages et salaire.....	108.82
Par Divers.....	37.78
Par Revue.....	13.00
	<u>\$ 1,025.88</u>
Par Balance au 31 déc. 1902...	48.73
	<u>\$ 1,074.61</u>

RÉSUMÉ

Balance Caisse Dotation.....	\$311,242.59
Balance Caisse Générale	48.73
Balance Caisse Centrale des Malades.....	3,834.76
Balance Caisse d'Epargne des Cercles.....	8,087.03
	<u>\$323,213.11</u>

PLACEMENT DES FOND\$	
Fabriques.....	\$ 28,400.00
Corporation Episcopale.....	1,400.00
Municipalités Scolaires.....	16,164.47
Municipalités.....	27,440.00
Prêts hypothécaires.....	231,100.00
Banques d'Hochelega et Provinciale du Canada.....	19,036.13
	<u>\$323,540 60</u>
Cercles, etc. — Surplus de remi-	

ses non couvertes par les rap-
ports mensuels, etc..... 327.49
\$323,213.11

Montréal, 31 décembre 1902,

En foi de quoi nous avons signés,

L. J. D. PAPINEAU, S. G.
ALFRED ST-CYR, T. G.

Certifié correct,
O. BOURDON,
I. A. MIGNAULT, } *Auditeurs.*

CERCLES FRAPPÉS D'AMENDE

Pour retard apporté dans la transmission des remises et rapports mensuels suivants :
(Art. 150-1, 214 5-6, 317-321 des Statuts.)

CERCLES		RAPPORTS, ETC. DE	AMENDE
NOMS	No.		

CERCLES SUSPENDUS

Le 1er janvier 1903, pour défaut de transmission avant cette date des remises et rapports mensuels suivants :

CERCLES		RAPPORTS NON TRANSMIS	AMENDES
NOMS	No.		

MORTALITÉ

- No 237. — J. U. GENEST, 24 ans, admis dans le Cercle St-Vincent, No 42, le 30 juin 1902, est décédé à Béancour, le 6 novembre 1902 Cause: *Fièvres typhoïdes et entérite.*
Bénéficiaire: Clara Beauchesne, épouse, \$1,000.
- No 238. — NAP. BOILEAU, 45 ans, admis dans le Cercle Mont-Royal, No 2, le 26 octobre 1893, est décédé à la Longue-Pointe, le 25 décembre 1902. Cause: *Paralyse générale.*
Bénéficiaire: Georgiana Girard, épouse, \$1,000.
- No 239. — BENJAMIN MELOCHE, 41 ans, admis dans le Cercle St-Charles, No 10, le 23 octobre 1895, est décédé à Montréal, le 25 décembre 1902. Cause: *Néphrite aiguë.*
Bénéficiaire: Valérie Ethier, épouse, \$1,000.
- No 240. — L. F. LABRECQUE, 46 ans, admis dans le Cercle St-François-d'Assises, No 100, le 27 janvier 1901, est décédé à St-François-de-Beauce, le 26 décembre 1902. Cause: *Congestion cérébrale et pulmonaire.*
Bénéficiaire: Virginie Fortin, épouse, \$1,000.
- No 241. — CLOVIS LAMARCHE, 40 ans, admis dans le Cercle Sacré-Cœur, No 6, le 24 juin 1896, est décédé à Montréal, le 5 janvier 1903.

Cause: *Hémorrhagie intestinale et fièvres typhoïdes.*

Bénéficiaire: Exilia Brisson, épouse, \$1,000.

- No 242. — J. E. DUQUETTE, 26 ans, admis dans le Cercle St-Charles, No 10, le 28 juin 1899, est décédé à Laprairie, le 8 janvier 1903. Cause: *Accident.*

Bénéficiaire: Eugénie Vincent, épouse, \$1,000.

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sb. P. G., C. U. Ouellette 33 Silby, Westmount; Pres., Edouard Leduc jr, 266 St-Antoine; S. A., O. Bourdon, 201 Versailles; S. F., C. Dallaire, 2579 Notre-Dame; Md. E., G. E. Larin, 235 1/2 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e lundis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Ann-garde

Sb. P. G., Ludger Hamelin, 18 Souvenir; Pres., Jos. Marotte, 241 Atwater; S. A., E. A. Grisé, 198 Richelieu; S. F., S. Logault, 1792 Ste-Catherine; Md. E., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis, hrs p.m., 45 rue Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

Sb. P. G., J. Bte Primeau; Pres., Oscar Leduc; S. A., J. Anastole Leduc; S. F., André Leduc, Md. E., A. T. Côté. Réunions 4e lundis, Salles Vachon, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

Sb.P.G., David Rousse; Prés., Georges Tardif; S.A., E. Lefebvre, Ste-Marthe; S.F., Chs Décarj; Md.E., P. A. Valois (Lachne). Réunions, 1er et 3e mardis, école Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

Sb.P.G., Raoul Tourangeau, 626 St-Antoine, St-Henri; Prés. Arthur Giroux, 76 Laurier, St-Henri; S.A., E. Z. Massicotte, 161 Coursol, Ste-Cunegonde; S.F., Ed. Sawyer, 127 Quémont, Ste-Cunegonde; Md.E., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Baby, 96 rue Fulford.

No 6—CERCLE SACRE-COEUR, Montréal

Sb.P.G., T. Latourelle, 19 Ave Laval; Prés. et Md.E., J. A. Lapierre, 290 Plessis; S.A., J. R. Beaudoin, 707 St-Denis; S.F., A. L. Dupont, 275 Wolfe. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Coeur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

Sb.P.G., Chs Laurendeau; Prés., Dr H. Valois; S.A., M. C. Bezner; S.F., A. Lamarche; Md.E., H. Valois. Réunions, 3e mercredi, 7 1/2 p. m., salle M. C. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

Sb.P.G., J. O. Motard, 217 St-André; Prés., Louis J. Loranger 109 Ste-Famille; S.A., W. Lalonde, 660 Delorimier; S.F., J. A. Migneault, 97 Roy; Md.E., A. F. Jeannotte, 205 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Gareau, 119 Maisonneuve.

No 9—CERCLE STE-GENEVIÈVE, Co. Jacques-Cartier

Sb.P.G., Zot St-Pierre; Prés. Tel. St-Pierre; S.A., Aldéric Boileau; S.F., Arz. Liberman; S.A., Md.E., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

Chapelain, l'abbé J. Cabana, 267 Centre; Prés. Hon., Ev. Jos. Bonin, 367 Centre; Sb.P.G., Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; Prés., Jos. Lesieur, 94s Laprarrie; S.A., N. Bellefleur, 13 Chateauguay; S.F., S. Laprade, 397 Centre; Md.E., L. N. Delormier, 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167 Ropery.

No 11—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal

Sb.P.G., Dr G. Demers, 2153 Notre-Dame; Prés., J. A. Dauth, M.D., 2194 Notre-Dame; S.A., S.F., Régis Bégin, 508 Ste-Anthoine, Sainte-Cunegonde; Md.E., J. A. Pilon, 1919 Notre-Dame. Réunions, 2me et 4me mardis du mois, au No 2185 Notre-Dame.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

Sb.P.G., H. Blanchard, 136 Ste-Émilie; Prés., J. P. Trépanier, 244 Ste-Émilie; S.A., J. E. Ferras, 358 Notre-Dame; S.F., P. G. Poirier, 43 Saint-Pierre; Md.E., J. O. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudi, Salle Beaudoin, 3663 Notre-Dame, St-Henri.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

Sb.P.G., Ed. Brossard, 66 St-Jacques; Prés., L. A. Lavallée, 170 Parc La Fontaine; S.A., Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S.F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md.E., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 14—CERCLE ST-ANDRÉ, Acton Vale, Co. Bagot

Sb.P.G., J. H. Lemoine, M.D.; Prés., P. J. Guertin; S.A., J. M. Bordua; S.F., J. E. Marcie; Md.E., F. H. Daigault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Salle Marcie.

No 15—CERCLE ST-JEROME

Sb.P.G., Narcisse Bétielle; Prés., Charles Godmer; S.A., Louis Labelle; S.F., D. Alphonse Labelle; Md.E., F. F. Vanier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, au bureau de Louis Labelle.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau-Station, Co. Soulanges

Sb.P.G., Louis Doucet; Prés., Pierre Doucet; S.A., H. B. Smith; S.F., J. A. Lippé; Md.E., J. Chs Ducharme. Réunions, 4e dimanche, salle publique.

No 17—CERCLE JOLIETTE, Joliette

Sb.P.G., A. Fontaine; Prés., L. Romulus Détillets; S.A., S. Alf. Lavallée; S.F., J. A. Guibault; Md.E., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salles de l'Institut.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

Sb.P.G., A. H. Beaulieu; Prés., Jos. Gadoury; S.A., Eug. Gadoury; S.F., D. St-Georges; Md.E., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Salle publique.

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec

Chapelain, l'abbé A. Gauvreau; Sb.P.G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés., G. Lajeunesse, 92 Bédard; S.A., Arthur Devarenne, 683 St-Valier; S.F., F. Blouin, jr, 290 du Rol; Md.E., J. A. Maroux, 638 St-Valier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, Salle Moisan.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec

Sb.P.G., J. A. Marier, 286 du Roi; Prés., L. A. Beaulieu, 89 Victoria; S.A., J. A. Bélanger, jr, 52 Scott; S.F., L. F. Grandin, 233 St-Joseph; Md.E., J. Guérard, 189 Desfontaines. Réunions, 2e et 4e dimanches du mois, Salle Patoin, 250 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co. Beauharnois

Sb.P.G., Th. Durin; Prés., H. Lalonde; S.A., Edras-Raymond; S.F. et Md.E., Louis Legault. Anse nblées, dernier vendredi du mois, salle Legault.

No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co. Vaudreuil

Sb.P.G., Révd J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; S.A., W. Pilon; S.F., J. Daoust; Md.E., L. N. F. Cypriot, Ste-Anne de Bellevue. Réunions, 3e dimanche du mois, office du Substitut.

No 25—CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke

Sb.P.G., Étienne Charretier; Prés., J. E. Genest; S.A., A. Labadie; S.F., E. P. Bédard; Md.E., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Salle Murray, rue King.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

Sb.P.G., Jos. Charbonneau; Prés., W. Leroux; S.A. et S.F., A. Ouellette; Md.E., J. E. Lafontaine. Réunions, 2e et 4e mercredi, à 7 hrs p. m., Salle des Artisans.

No 29—CERCLE HOCHÉLAGA, Montréal

Sb.P.G., Flavien Lambert, 00 Desery; Prés. Cléophas Dignard, 31 Hudon; S.A., A. Roy, 19 Hudon; S.F., W. Desardins, 267 St-Germain; Md.E., J. H. Garneau, 164 Desery. Réunions, 2e et 4e mercredis, Ecole des Frères, rue Desery.

No 31—CERCLE MONTCALEM, St-Jacques, Co. Montcalm

Sb.P.G., Alex. Melançon; Prés., A. Dugas; S.A., M. Granger, N.P.; S.F., Dam. Forest; Md.E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co. Soulanges

Sb.P.G., Gec. Léger; Prés., Elis Pharand; S.A., H. O. St-Amour; S.F., G. A. Dauth; Md.E., Henri Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield

Sb.P.G., M. Th. Préfontaine; Prés., J. C. Perron; S.A., D. A. Daignault; S.F., Léopold Laplante; Md.E., J. T. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredis, salle Monette, rue Ste-Océlie.

No 36—CERCLE ST-PAUL, Co. Hochélag

Sb.P.G., M. Jodoin; Prés., Adél. Demers; S.A., Jos. Charland; S.F., Ph. Desmarreux; Md.E., H. Roy. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

No 37—CERCLE CONTRECOEUR, Co. Verchères

Chapelain, Rév. Jean Ducharme; Sb.P.G., Jos. Lortie; Prés., Albert Charon; S.A., Dieudonné Guyon; S.F., J. A. Cormier; Md.E., C. C. Tétrault. Réunions, dernier vendredi du mois, bureau de J. A. Cormier.

No 41—CERCLE ST-FÉLIX, St-Félix de Valois, Co. Joliette

Sb.P.G., Prés. et Md.E., G. DesRosiers; S.A., Maxime Potrier; S.F., H. Bacon. Réunions, dernier dimanche du mois, chez le Dr DesRosiers.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal

Sb.P.G., P. Larivière, 643 Notre-Dame; Prés., Delphis Lépine, 137 Maisonneuve; S.A., H. Paquet, 224 Fullum; S.F., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; Md.E., F. Leslie, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle Larivière, 5 Dufresne.

No 44—CERCLE ST-LOUIS, Montréal

Sb.P.G., Jos. Lambert, 90 St-Hubert; Prés., Jos. Girard, 735 Berri; S.A., L. A. Gendron, 582 Drolet; S.F., J. V. Vaudreuil, 697 Berri; Md.E., J. A. H. Dufresne, 245 Roy. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, Salles Brault, rue Berri.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co. Vaudreuil

Sb.P.G. et S.A., John McMillan; Prés., J. A. Chervier, S.F., Jules A. Desjardins; Md.E., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—CERCLE ST-EPHREM, Co. Bagot

Sb.P.G., L. J. Kéroack; Prés., A. Gauthier; S.A., P. Fafard; S.F., Md.E., J. O. Ledoux. Réunions, le 4e dimanche du mois, bureau du notaire Fafard.

No 48—CERCLE SAGARD, Sault-au-Récollet

Chapelain, Rév. M. Chs Beaulieu, curé; Sb.P.G., Jos. Prévoist; Prés. et Md.-Ex., H. Pelletier; S.A., J. N. Primeau; S.F., Fernand Brousseau. Réunions, dernier vendredi de chaque mois, salle Prévoist.

No 49—CERCLE JACQUES-CARTIER, Lachine

Sb.P.G., Am. V. Robert; Prés., Em. Sara Bournet; S.A., Arthur Daoust; S.F., Michel Tremblay, 132 St-Louis; Md.E., J. B. Martin. Réunions, 2ème et 4ème mardis, 11 rue du Collège.

No 50—CERCLE ST-GUILAUME, Co Yamaska
 Sh. P.G., M. Adgémire Bélisle; Prés., L. D. Frigault; S.A., W. Parent; S.F., L. A. D. Gauthier; Md.E., J. B. S. Lamoureux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Publique.

No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska
 Sh. P.G., E. Roberge; Prés., Jean-Bte Peltier; S.A., La Veronneau; S.F., La Veronneau, N.P.; Md.E., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle du cercle.

No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal
 Sh. P.G., L. E. Beauregard, 20 St Denis; Prés., Pac. Brouillette, 79e Ste-Elisabeth; S.A., J. A. Saumur, 1204 Ave Hôtel de Ville; S.F., J. E. Pilon, 49a Champlain; Md.E., C. A. Daigle, 107 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e mercredi, Salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguay
 Sh. P.G., W. H. Lefebvre; Prés., A. J. Toupin; S.A., C. Dérome; S.F., Tref. Hébert; Md.E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil

No 58—CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil.
 Sh. P.G., abbé M. O. Dufault; Prés., Zot. Courville; S.A., Georges Desparois; S.F., N. Bédard; Md.E., H. Cholette. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. N. Bédard

No 60—CERCLE SOULANGES, Les Cèdres.
 Sh. P.G., Ovilva Séguin; Prés., Ferd. Leroux; S.A., et S.F., Jo D. Coutlée; Md.E., Noé Roberge. Réunions, dernier vendredi du mois, salle Labouraiaire, Les Cèdres.

No 61—CERCLE MAISONNEUVE, Montréal
 Sh. P.G., L. Faribault, 70 St-Jacques; Prés. et Md.E., Isid. Laviolette, 117 Plessis; S.A., L. P. Fortin, 640 St-Paul; S. F., P. Lesage, 820 St André. Réunions, les 1er et 3e vendredis, salle St-Pierre 1079 rue de Montigny (ci-devant Mignonne).

No 64—CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co Ottawa
 Sh. P.G. H. Charlebois; Prés., F. A. Labelle; S. A., Hor. Pitre; S.F., Henri Desjardins; Md.E., Urgèle Archambault. Réunions, 4e vendredi, 86 Victoria.

No 65—ST-FRS-XAVIER, Epiphanie, Co L'Assomption
 Sh. P.G., Téléphore Mercier; Prés., Jos. Lamarche; S.A., Médard Forest; S.F., Geo. Pelletier; Md.E., I. Ehbier. Réunions, dernier samedi du mois, chez M. A. M. Blanchard.

No 66—CERCLE LAPRAIRIE, Co Laprairie
 Sh. P.G., M. l'abbé J. A. Larose; Prés., J. B. J. Brassard, M.D.; S.A., Alphonse Duranseau; S.F., A. P. Grondin; Md.E., S. A. Longtin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. A. P. Grondin.

No 67—CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe
 Sh. P. G., C. A. Breton; Prés., A. Bourgault; S.A., W. A. Moreau; S.F., L. A. Breton; Md.E., Emile Oestigy. Réunions, 3e jeudi, 197 rue Cascades.

No 69—CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve
 Sh. P.G., Léonce Fortin, Am Letourneau; Prés., Adolphe Desllets; S.A., Alcide Gendron, 629 Lasalle; S.F., Amédée Beaupré; Md.E., Pierre Luessier. Réunions, 2e et 4e mardi, 189 Létourneau, 8 1/2 hrs p.m.

No 73—CERCLE CHARLEMAGNE, Mile-End.
 Chapelain, Rév. G. LePailleur; Sh. P. G., S. D. Vallières, 1051 St-Hubert; Prés., Ferd. Beausoleil, 348 Laurier; S.A., Léon Defoy, 1227 St-Denis; S.F., L. N. Cadioux de Courville, 96 Pontiac; Md.E., Ach. Dagenais, 1281 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mardis du mois, 94 Pontiac.

No 79—CERCLE BOURGET, Montréal
 Sh. P.G., L. G. T. Charpentier, 157 Ave Papineau; Prés., J. C. Lamothe, 86 St Hubert; S.A., L. A. Gélinais, 544 St-André; S.F., O. Dépaté, 101 Maisonneuve; Md.E., C. A. Daigle, 107 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine, à 8 hrs p. m.

No 80—CERCLE PIERREVILLE, Pierreville
 Sh. P.G., S.A. et S.F., H. L. Shoener; Prés., Edmé Allie; Md.E., P. E. Gélinais. Réunions, dernier dimanche du mois, salle McLure.

No 92—CERCLE ST-JOACHIM, Louisville.
 Sh. P.G., Onésime Veillet; Prés., R. S. Lindsay; S.A., J. A. Vadeboncoeur; S.F., J. L. Auger; Md.E., O. E. Milot. Réunions, 2e et 4e vendredis, édifice G. Caron, rue St-Laurent.

No 101—CERCLE DE LA BEAUCE, St-Georges, Co Beauce
 Chapelain, Rév. H. A. Dionne; Sh. P.G., Joseph Poulain Bégin; Prés., Louis Gendreau; S.A., S. Faquet; S.F., Joseph Gagné; Md.E., Georges Cloutier. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. Ludger Bolduc.

No 102—CERCLE RICHELIEU, Montréal.
 Sh. P.G., E. Malette, 194 Lusinain; Prés., P. Bonhomme, 4198 St-Antoine; S.A., A. E. Bissonnette, 1614 Notre-Dame; S.F., Arth. Gagnon, 209 Maisonneuve; Md.E., E. C. Campeau, 2311 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredi, salle Liggett, 280 Richmond.

112—CERCLE DELORIMIER, Co d'Hochelega.

Chapelain, Rév. I. Adam, S. J. J.; Sh. P.G., J. B. Bérard, 227 Rachel; Prés., J. N. E. Gélinais, 46 Chambord; S.A., Léon Désautels, 64 Avenue Dumont; S.F., Geo. D. Bourret, 569 Ave Delorimier; Md.E., L. A. Lacombe, 23a Rachel. Réunions, 2e et 4e jeudis, à 8 hrs p.m., salle Beauty, 38 rue Brébois.

No 114—CERCLE ST-EUSEBE, Montréal.
 Sh. P.G., A. R. Rauger, 313 Visitation; Prés., Joseph Pepin, 765 Ontario; S.A., Aug. Gagnon, 13 Ave Thibodeau; S.F. et Md.E., J. A. Rauger, 565 Fullum. Réunions, dernier mercredi du mois, sous-sol église St-Eusèbe.

No 116—CERCLE NOTRE-DAME DE GRANBY, Granby.
 Sh. P. G., Aug. Mathieu, M. D.; Prés., J. H. Duhamel; S.A., D. Goyette; S.F., P. A. Peltier; Md.E., Aug. Mathieu. Réunions, dernier mardi du mois, à 7 1/2 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 117—CERCLE ST-AUGUSTE, Ste-Elizabeth, St-Henri.
 Sh. P.G., H. Lalonde, 258 Delnelie; Prés., Ad. Sénécal, 40 St-Pierre; S.A., J. A. Delorme, 42 Ste-Marguerite; S.F., La Desrosiers, 2350 St-Jacques; Md.E., O. H. Létourneau, coin des rues Beaudoin et Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e mercredi, salle Lenoir 3755, coin St-Philippe et Notre-Dame.

No 118—CERCLE GARNEAU, St Henri.
 Sh. P.G., J. M. Marcotte, 17 Côte de la Place d'Armes; Prés., F. X. Dulé, 93 Chatham; S.A., J. P. Vincent, 174 Versailles; S.F., Jos. Labelle, 71 Vinet, Ste-Christine; Md. E., J. M. R. Trudeau, 311 Richmond. Réunions, 3me mercredi du mois, salle Duvernay, 45 Vinet, Ste-Cunégonde.

No 123—CERCLE DUVERNAY, Ste-Cunégonde.
 Sh. P.G., J. A. Latreille, 194 Delisle; Prés., N. Emond, 2411 Delisle; S.A., J. W. Fabien, 3170 Notre-Dame; S.F., A. Gougeon, 78 Morin. St-Henri; Md.E., Dr H. Campeau, 3186 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis au No 225 Delisle, Ste-Cunégonde.

No 124—CERCLE TRIFLUVIEN, Trois-Rivières.
 Sh. P.G., C. J. N. Teasdale; Prés., J. B. M. Barthe; S.A., C. B. Lord; S.F., F. X. Vanasse; Md.E., Nap. Lambert. Réunions, 2e et 4e dimanches, 150 rue Notre-Dame.

No 126—CERCLE ST-EDOUARD, Boulv. St-Denis, Montréal
 Sh. P.G., Louis Boire; Prés., Victor Carmel, 2016 St-Hubert; S.A., C. B. Lacasse, 954 Beaubien; S.F., J. T. Ledoux, 1643 St-André; Md.E., J. D. Vézina, 1816 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e lundis, salle St-Edouard, 956 rue Beaubien.

No 127—CERCLE OLIER, Montréal
 Sh. P.G., J. L. Perron, Royal Inn. Bldg; Prés., Armand Grenier, 99 St-Jacques; S.A., O. Lapallice, 1403 Demontigny; S.F., C. E. E. Authier, 1758 Ste Catherine; Md.E., L. A. Gagnier, 256 St Denis. Réunions, 3e mercredi, au Monument National.

No 128—CERCLE ST-SAUVEUR, Québec.
 Chapelain, Rév. P. J. E. Grandin, O.M.I.; Sh. P.G., J. A. Paradi, 27 Sauvageau; Prés., Octave Vézina, 736 St-Valier; S.A., Eug. Vézina, 14 De Villiers; S.F., Eug. Paquet, 149 Colomb; Md.E., Joseph Gosselin, 17 Boisseau. Réunions, 4e lundi de chaque mois, salle Thérien, rue Victoria, St Sauveur.

No 139—CERCLE CHAMBLEY
 Sh. P.G., Joseph Bouchard; Prés., Uldéric Barré; S.A., Jos. Trudeau; S.F., Jos. Demers; Md.E., L. O. Bergevin. Réunions, 2e et 4e vendredis de chaque mois, à la salle Auclair.

No 146—CERCLE ST-MARIE, Montréal.
 Chapelain, R. P. O. Cornellier, O. M. I., Rue Visitation; Sh. P.G., J. S. Teasdale, 1374 Ste Catherine; Prés., H. Trudel, 90 Saint Gabriel; S.A., A. Jacques, 1058 Ste-Catherine; S.F., Jos. Marois, 152 Plessis; Md.E., J. N. Picotte, 1401 Ste Catherine. Réunions, 2ème et 4ème jeudis de chaque mois, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

No 148—CERCLE CHENIER, Montréal.
 Sh. P.G., Z. Chagnon, 409 Grand-Tronc; Prés., Chs Gaulin, 240 Chateauguay; S.A., Flavien Basilières, 411 Charlevoix; S.F., E. Beaudoin, 479 Centre; Md.E., Dr Henri Campeau, 3186 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3ème lundis, à 8 heures, dans la salle Nationale, 167 Roper.

No 149—CERCLE ST-JEAN-BAPTISTE
 Sh. P. G., Alb. Lacroix, 1152 St-André; Prés., Nof Leclair, 874 Sanguinet; S.A., La Jos Forget, 927 St-Laurent; S. F., A. J. Poitevin, 324 Rachel; Md. E., P. Barutez, 327 Rachel. Réunions, 2e et 4e vendredis, 777 Sanguinet.

No 160—CERCLE VERDUN, Co Hochelega.
 Sh. P.G., Joseph Gervais; Prés., Cyrille Quintal; S.A., Louis Trudeau; S.F., Edgar St Onge; Md.E., Vidrac Rhéaume. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Dion, rue Church.

No 163—CERCLE DOLLARD, Montréal.
 Sh. P.G., J. O. Duquette, 160 Ste-Zoé, St-Henri; Prés., Henri Benoit; S.A., I. J. Sarault, 79 Grand-Troc; S.F., Laurent Fontaine, 180 Roper; Md.E., Eugène Virolet, 94 Laprairie. Réunions 3e mercredi, 8 hrs p.m., salle Fraternelle, 715 Wellington.